

Budget principal.—Frais de législation.—Sénat.—Traitements et dépenses casuelles, \$162,040.

Le très hon. MACKENZIE KING (premier ministre): C'est un crédit présenté par le Sénat. Règle générale, si je ne me trompe, il passe sans autre formalité. Il accuse une diminution cette année.

(L'article est adopté.)

Pensions.—Mme William McDougall, \$1,200.

Le très hon. MACKENZIE KING: A la page 23 du budget principal figurent quelques pensions que le Parlement vote chaque année aux bénéficiaires qui y sont nommés. Ce sont les mêmes que l'année dernière. Ces allocations n'ont pas été proposées à la séance où nous avons discuté les pensions.

(Le crédit est adopté.)

Allocations de retraites aux anciens employés du département de l'Imprimerie et de la Papeterie, \$55,000.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Est-ce que cette affaire n'est pas fini? Est-ce que la réorganisation n'est pas terminée?

L'hon. JAMES MURDOCK (ministre du Travail): Non. Cette somme est nécessaire pour les anciens employés de l'Imprimerie nationale mis à leur retraite avant le vote de la loi Calder pour diverses périodes de un à cinq ans. Il y a quelques périodes qui ne sont pas encore expirées.

(L'article est adopté.)

Le très hon. MACKENZIE KING: Nous allons mettre en délibération les crédits non susceptibles de provoquer la discussion, et réserver les autres pour une séance ultérieure.

Exécution de la loi de 1916 taxant les profits d'affaires et de la loi de 1917 relative à l'impôt de guerre sur le revenu, et de leurs modifications. Les nominations à cet effet et un supplément de \$4,000 pour le commissaire de l'impôt peuvent se faire nonobstant les dispositions de la loi du service civil, \$2,200,000.

M. McMASTER: Quel sera le traitement du commissaire après cette augmentation de \$4,000?

L'hon. sir HENRY DRAYTON: \$10,000.

(L'article est adopté.)

Allocation au conseil national de l'industrie laitière, \$3,000.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Maintenant que la question de la margarine est réglée est-ce que ce crédit va continuer de figurer au budget?

M. FORKE: L'honorable membre devient facétieux.

(Le crédit est adopté.)

[L'hon. M. Stewart.]

Exposition de l'empire britannique \$500,000.

M. McMASTER: C'est une bien grosse somme. Peut-on avoir une explication?

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Ajournons la discussion sur ce crédit.

L'hon. M. STEWART: Je rappellerai à notre ami, qu'on a discuté le projet au commencement de la session et qu'il a été pris certains engagements à ce sujet.

Le gouvernement australien celui de la Nouvelle-Zélande et la plupart des dominions d'outre-mer y participent. Le gouvernement de l'Australie s'attend à dépenser plus d'un million et quart et les \$500,000 ne suffiront pas à payer les dépenses du Canada avant d'en avoir fini avec cette exposition. Ce montant est simplement destiné à la construction de l'édifice. Suivant toute probabilité, autant que nous pouvons en juger maintenant, quand le total sera connu, cela coûtera \$850,000, mais nous demandons cette somme pour la construction de l'édifice.

M. McMASTER: Le ministre va-t-il proposer ces nouvelles dépenses lorsque notre budget est en déficit de 50 millions, si ce n'est davantage?

L'hon. M. STEWART: Tout ce que je puis dire c'est qu'on a pris certains engagements au sujet de cette exposition quand on a discuté le projet en premier lieu. Je dirai franchement que c'est une très lourde dépense en ce moment et on peut se demander si nous devrions continuer à participer à des expositions de ce genre, mais nous nous sommes trouvés engagés dans cette exposition et nous avons constaté que les autres dominions faisaient de fortes dépenses à ce sujet. Si nous y participons, il me semble que nous devrions le faire en proportion de notre situation comme dominion, ou nous en abstenir. Je ne crois pas que nous ferions bien de nous en abstenir.

M. McMASTER: Quand nous sommes-nous engagés à y participer?

L'hon. M. STEWART: Lors de la discussion qui eut lieu en 1921 quand l'idée de l'exposition a pris naissance. A cette époque, on avait l'intention de l'inaugurer en 1923. On a retardé l'ouverture d'un an. Mon honorable ami se souviendra que le colonel Belcher a parcouru le dominion l'an dernier en faveur de cette exposition, en vue d'intéresser les dominions et les états, c'est-à-dire les provinces comprises dans les dominions, au projet même de l'exposition.